

Mobilisation de l'Aide pour le commerce au profit de la coopération technique dans le domaine SPS dans la sous-région du Grand Mékong

Le Cambodge, la RDP lao et le Viet Nam ont enregistré une croissance économique continue au cours de la dernière décennie, soutenue par des réformes qui ont promu l'intégration économique régionale et le commerce international. Une gestion appropriée des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) est essentielle pour le développement agricole (réduction des pertes dues aux parasites ou aux maladies), la protection de la santé publique (réduction de l'incidence des maladies d'origine alimentaire et zoonoses) et pour l'accès aux marchés (croissance des exportations grâce au respect des prescriptions SPS des partenaires commerciaux). En dépit des points communs entre les pays de la sous-région du Grand Mékong (SGM), les niveaux de revenu, les flux d'échanges et les capacités SPS diffèrent. Une importante coopération technique a été fournie afin de contribuer à surmonter les contraintes SPS. Toutefois, la mobilisation d'une Aide pour le commerce additionnelle est essentielle pour relever le défi de la mise en conformité.

La présente note d'information décrit les travaux engagés par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) en vue de renforcer les liens entre "offre" et "demande" de coopération technique dans le domaine de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé des animaux et de la préservation des végétaux dans la SGM.

Consultations régionales et bilan

Dans le cadre de l'initiative «Aide pour le commerce», le FANDC a tenu un atelier régional au Cambodge (21 et 22 mai 2008) sur la mobilisation des ressources pour le renforcement des capacités dans le domaine SPS. Cet atelier a mis un point final à un processus d'une durée d'un an visant à synthétiser les résultats d'études relatives

à l'évaluation des capacités SPS menées par des organisations internationales, y compris l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et la Banque mondiale, dans la SGM.

Ces travaux ont couvert l'assistance SPS existante et prévue, et ont permis d'identifier les besoins et les «lacunes» persistants. Un processus participatif a permis aux organismes gouvernementaux nationaux et aux partenaires de développement de convenir des priorités restantes.

Lacunes et priorités restantes dans le domaine SPS

L'agriculture contribue aux moyens d'existence, aux recettes en devises, à l'emploi et à la sécurité alimentaire dans la SGM. Néanmoins, différents problèmes liés à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et agricoles entravent la production agricole et l'accès aux marchés dans la région et ont une incidence négative sur la santé publique. La coopération technique SPS dans la SGM s'est accrue au cours de la dernière décennie. Les donateurs ont consacré environ 350 millions de dollars EU à des programmes qui incluent des activités SPS dans la SGM pour la période 2005-2013.

Cependant, des contraintes fondamentales subsistent. Les éléments des systèmes de gestion SPS – y compris les capacités institutionnelles, les règlements et les normes, les capacités en matière de diagnostic, la surveillance, l'inspection et la quarantaine – ont besoin d'être renforcés ou consolidés.

Messages clés

- Les exportations de la SGM vers le reste du monde se sont accrues en moyenne de 11% au cours de la dernière décennie. La conformité avec les prescriptions SPS est un défi à relever pour débrider son potentiel d'exportation.
- La coopération technique en Asie du Sud-Est est principalement axée sur l'intégration économique régionale. L'Accord de libre échange (ALE) de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Accord de transport transfrontières de la SGM en sont les principaux exemples.
- La coordination de la fourniture d'assistance SPS est essentielle pour éviter les chevauchements, garantir des synergies et optimiser les résultats.
- Les risques sanitaires mondiaux (par exemple la grippe aviaire) drainent une attention et un financement considérables. Il est important d'équilibrer l'assistance entre toutes les disciplines SPS.
- L'élaboration des plans d'action SPS aide à identifier les priorités et à mobiliser les ressources nécessaires.
- Le caractère transfrontières de nombreuses questions SPS requiert une collaboration au niveau régional, afin de compléter le renforcement des capacités à l'échelle des pays.
- Les prêts bonifiés, la coopération Sud-Sud (principalement conduite par la Chine et la Thaïlande) et les fonds multidonateurs gérés au niveau national apparaissent comme des alternatives aux mécanismes de financement traditionnels.

Note d'information du FANDC

N° 5 // Mars 2010

Priorités à l'échelle régionale dans le domaine SPS pour la SGM

- Développer des compétences pratiques en matière d'analyse et de gestion des risques.
- Utiliser des initiatives existantes qui promeuvent l'équivalence et l'harmonisation entre les pays de la région et avec l'ASEAN.
- Élaborer des listes de parasites de végétaux et de produits fondées sur les risques pour le commerce intrarégional.
- Établir des programmes transfrontières pour contenir et réduire les maladies des animaux et les parasites des végétaux prioritaires.
- Collecter et échanger des renseignements sur les risques SPS majeurs.
- Aider le secteur privé en vue de réduire au minimum les risques alimentaires à la fois pour le commerce national et pour le commerce international.
- Améliorer la surveillance de l'utilisation des médicaments vétérinaires et des produits agrochimiques, en particulier l'échange de renseignements sur les systèmes d'enregistrement et l'information sur les produits agrochimiques interdits.
- Évaluer les installations de diagnostic afin d'établir des réseaux de laboratoires et d'experts, etc., aux niveaux national et régional.

Enseignements et expériences

Utiliser les évaluations des capacités SPS existantes comme point de départ d'autres interventions. Afin d'éviter le double emploi, les acteurs de la coopération technique auraient tout intérêt à utiliser les évaluations SPS existantes pour fixer des priorités et prévoir de nouvelles interventions. En plus des évaluations par domaine, les évaluations transversales ou sectorielles telles que les études diagnostiques sur l'intégration du commerce (EDIC) devraient aussi être prises en considération.

Promouvoir une vision commune et la coordination. La consultation entre les parties prenantes nationales directement ou indirectement concernées par le domaine SPS favorise une vision commune des besoins non satisfaits, ce qui garantit la cohérence, l'efficacité et la durabilité des initiatives de renforcement des capacités.

Adopter des réponses régionales aux besoins régionaux. Des caractéristiques agroécologiques similaires, y compris la prévalence de nombreux parasites et maladies endémiques communs font du confinement des risques SPS un souci partagé dans toute la SGM. Le problème est d'autant plus complexe que les frontières sont longues et poreuses et les flux d'échanges substantiels. Les échanges officiels de produits agricoles, de

produits alimentaires et de produits de la forêt entre les pays de la SGM se sont élevés à 7 milliards de dollars EU en 2007. Toutefois, on estime que le commerce transfrontières total dépasse ce chiffre de 25% en raison de l'important volume des échanges non enregistrés.

Fonder la mobilisation des ressources sur la fixation d'un ordre de priorité. L'établissement des besoins SPS prioritaires par les bénéficiaires est la base de la mobilisation des ressources pour des interventions SPS futures. Cela favorise aussi la coordination entre les fournisseurs de coopération technique.

Faire de la protection SPS la pierre angulaire de la croissance et de la lutte contre la pauvreté. À cette fin, mieux faire connaître les questions SPS aux niveaux national et international et les intégrer dans les politiques de développement et les politiques sectorielles. Une sensibilisation sur le retour sur investissement en matière SPS (à savoir l'accès aux marchés, la productivité agricole et la santé publique) peut favoriser l'accès à d'autres fonds (tels que les fonds de facilitation des échanges, de développement du secteur privé ou les fonds d'affectation spéciale liés au Cadre intégré renforcé).

Évolution récente de la coopération technique dans le domaine SPS dans la SGM

Voici quelques exemples de besoins qui ont été identifiés et pris en charge suite à cette consultation du FANDC:

- **Plan d'action de la SGM pour l'amélioration de la gestion des questions SPS dans le commerce transfrontières dans la SGM.** Le travail du FANDC a favorisé le développement de cette initiative menée par la Banque asiatique de développement (BASD).
- **La qualité et la sécurité sanitaire des fruits et légumes au Viet Nam.** Le FANDC a financé un projet de deux ans pour améliorer les capacités dans ce domaine.
- **Plan d'action SPS du Cambodge.** Financé par le FANDC afin d'aider à clarifier des questions institutionnelles et à mobiliser des ressources additionnelles pour traiter les besoins SPS.
- **Projet de la BASD relatif aux systèmes de gestion des normes SPS au Cambodge.** Il vise à délimiter les responsabilités des différents organismes chargés des questions SPS, à améliorer la capacité des fournisseurs de services et de l'Institut des normes.

Informations complémentaires

Les présentations faites à l'atelier du FANDC et les documents connexes figurent à l'adresse ci-après:

www.standardsfacility.org

La présente note d'information a été établie sous la responsabilité du secrétariat du FANDC et ne reflète pas nécessairement les vues des partenaires, donateurs ou organisations participantes du FANDC. Les notes d'information du FANDC portent sur des questions concernant la coopération technique dans le domaine SPS et figurent sur le site Web du FANDC. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser au FANDC à l'adresse STDFSecretariat@wto.org ou vous rendre sur le site du FANDC à l'adresse suivante: www.standardsfacility.org